

FEVRIER 2015

Rapports du commissaire aux comptes

ORCOM

RAPPORTS DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

*J3 SPORTS MILLY*

31 AOUT 2014

\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS  
COMPTES ANNUELS  
RAPPORT SPECIAL  
-----

FEVRIER 2015

Rapports du commissaire aux comptes

ORCOM

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**J3 SPORTS AMILLY**

Mairie

45200 AMILLY

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 Août 2014**

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Comité Directeur, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de J3 SPORTS AMILLY, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous nous sommes assurés de la justification des soldes des caisses, des soldes bancaires, du calcul et du bien fondé des produits et charges constatés d'avance et du calcul des provisions charges à payer et produits à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les documents mis à disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Villemandeur, le 06 Février 2015

Le Commissaire aux Comptes  
*ORCOM ET ASSOCIES*



B. DESBOIS  
Associé Mandataire Social  
Commissaire aux Comptes



② BILAN -- PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051 7  
(2007)

Designation de l'entreprise J3 SPORTS AMILLY		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
Capital social ou individuel (1)* (Donc versé : .....)		DA	5 270	3 744
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		DB		
Ecart de réévaluation (2)* (Donc écart d'équivalence )		DC		
Réserve légale (3)		DD	278 920	278 920
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées (3)* (Donc réserve spéciale des provisions pour financement des cours		DF		
Autres réserves (Donc réserve relative à l'achat d'ouvrages originaux d'artistes vivants *		DG		
Report à nouveau		DH	(54 515)	(59 528)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	(13 729)	5 012
Subventions d'investissement		DJ	8 406	10 992
Provisions réglementées *		DK		
<b>TOTAL (I)</b>		DL	224 352	239 141
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques		DP		
Provisions pour charges		DQ		
<b>TOTAL (III)</b>		DR		
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
Emprunts et dettes financières divers (Donc emprunts participatifs		DV	4 593	3 864
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	9 888	6 607
Dettes fiscales et sociales		DY	16 826	11 953
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	15 351	10 511
Compte réglé		EB	110 129	119 833
Produits constatés d'avance (4)		EC	156 787	152 768
<b>TOTAL (IV)</b>		ED		
Ecart de conversion passif *		EE		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + V)</b>		EF	381 139	391 909
Écart de réévaluation incorporé au capital		EB		
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
Écart de réévaluation libre		ID		
Donc		IE		
Donc réserve spéciale des plus-values à long terme *		IF		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		IG		
Donc concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		IH	7	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le rapport n° 2032.

**③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

D.G.I. N° 2052

(2007)

		Exercice N		Total	Exercice (N-1)
		France	Exportations et Invoies Intracommunales		
		FA	FB	FC	
Ventes de marchandises *		64 934		64 934	73 742
Production vendue		FD	FE	FF	
{ biens *					
{ services *		FG	FH	FI	
Autres produits nets *		47 965		47 965	59 031
Cultures d'affaires nets *		FJ	FK	FL	
		112 899		112 899	132 773
Production stockée *				FM	
Production immobilisée *				FN	
Subventions d'exploitation				FO	
				307 913	310 629
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	
				35 945	21 575
Autres produits (1) (11)				FQ	
				320 778	332 925
Total des produits d'exploitation (2) (1)				FR	
				777 536	797 902
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				RS	
				27 232	42 454
Variation de stock (marchandises)*				RT	
				1 861	(1 286)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
				563	357
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
				208	589
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	
				404 474	410 763
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	
				8 390	6 363
Salaires et traitements *				FY	
				202 003	182 627
Charges sociales (10)				FZ	
				50 362	40 843
Sur immobilisations				GA	
- dotations aux amortissements *				14 275	18 292
Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
				5 461	2 354
Autres charges (12)				GD	
				94 659	94 737
Total des charges d'exploitation (4) (11)				GE	
				809 489	798 095
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 11)</b>				GF	
				(31 953)	(193)
Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI	
Produits financiers de participations (5)				GJ	
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK	
				4 731	4 391
Reprises sur provisions et transferts de charges				GL	
Différences positives de change				GM	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN	
Total des produits financiers (V)				GO	
				4 731	4 408
Dotations financières aux amortissements et provisions *				GP	
Intérêts et charges assimilés (6)				QQ	
Différences négatives de change				QR	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				QS	
Total des charges financières (VI)				QU	
				4 731	4 408
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				QV	
				4 731	4 408
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1 - 11 + IV - V - VI)</b>				QW	
				-27 222	4 215

REMARQUES : voir rubrique n° 2003) \* Des explications complémentaires rubriques sont données dans le rapport n° 2002.





**J3 SPORTS AMILLY**  
Mairie d'Amilly  
45209 AMILLY

*ANNEXE*

Règles et méthodes comptables  
Engagements et informations financières  
Notes particulières sur le bilan ACTIF  
Notes particulières sur le bilan PASSIF  
Détail des comptes de régularisation

Exercice : 2013 – 2014	clôturé le : 31-08-2014	durée : 12 mois
Total du Bilan	.....381 139€	
Chiffre d'affaires	.....112 899€	
Résultats comptable	.....-13 729€	
Nombres de salariés : 18 (7 équivalents Temps plein)		

La présente annexe, rédigée par les dirigeants des J3 SPORTS AMILLY  
forme un tout indissociable de l'ensemble Bilan et Compte de Résultat.

## ***-REGLES ET METHODES COMPTABLES***

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptable d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, et en fonction de la durée de vie prévue ;
- Stocks : ils sont évalués au prix de revient.

## ***-ENGAGEMENTS ET INFORMATIONS FINANCIERES***

(Mention « Non Applicable », s'il n'y a rien à dire)

Engagements donnés

Avals et cautions	3 655 €
Crédit-bail immobilier	..... €
Crédit-bail mobilier	..... €

## ***-REMUNERATION GLOBALE DES TROIS PLUS HAUTS DIRIGEANTS***

Rémunération	Néant
Avantages en nature	Néant

7

**– NOTES PARTICULIÈRES SUR L'ACTIF**  
(Mention « Non Applicable », s'il n'y a rien à dire)

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice ont été les suivants :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. incorpor.	4 015			4 015
Immo. corporel.	260 601		305	267 763
I. financières	1200	10 000	7 530	3 670
	265 816	11 122	7 835	275 449
Amortissements & provisions				
s/imm. incorpor.	4 015			4 015
s/imm. corporel.	218 093	14 276	305	232 064
s/i. financières				
<b>TOTAL</b>	<b>222 108</b>	<b>14 276</b>	<b>305</b>	<b>236 079</b>

**Etat des créances**

Montant par poste	Montant brut	moins d' 1 an	plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant	325 681	325 681	
Comptes régularisat.	16 088	16 088	
<b>TOTAL</b>	<b>341 769</b>	<b>341 769</b>	

Charges constatées d'avance: **16 088**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants de l'actif:

Autres créances	<b>38 261</b>
Organismes sociaux	<b>191</b>

## ***-DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION***

(Mention « Non Applicable », s'il n'y a rien à dire)

### **COMPTES DE REGULARISATION ACTIF**

<b>Produits à recevoir S/ organismes sociaux</b>	
<b>Divers produits à recevoir</b>	
Participation stages	1 169
Engagements	123
Participation déplacements, hébergements	696
Personnel facturé	2 788
CNDS	2 500
Conseil Général	13 765
Subvention Amilly contrat objectifs	13 350
Subvention AME	250
Lignes	1 177
Licences cotisations	443
Dons affectés	2 000
CAF –ANCV	191
ASP	
	<b>38 452</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>	
Fournitures sportives, vestimentaires	4901
Fournitures administratives PTT	45
Locations	561
Publicité	1702
Engagements sportifs	760
Cotisations Lignes, fédérations	1008
Licences	3423
AGEFOS	3689
	<b>16 089</b>

## COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

<b>Charges à payer diverses</b>	
Engagements	45
Entretien matériel	735
Stage	140
Honoraires	5104
Déplacements	4826
Frais PTT	250
Frais de banque	13
CNDS PSE à rembourser	713
Factures non parvenues arbitrage 68	164
Déplacement 96	
	<b>11 989</b>

<b>Produits constatés d'avance</b>	
CNDS	3 667
Conseil général	10 015
Subvention ville d'Amilly	84 226
Licences cotisations 2013-2014	8 533
Agefos	3 689
	<b>110 130</b>

## COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

<b>Charges à payer diverses</b>	
Engagements	45
Entretien matériel	735
Stage	140
Honoraires	5104
Déplacements	4826
Frais PTT	250
Frais de banque	13
CNDS PSE à rembourser	713
Factures non parvenues arbitrage 68	164
Déplacement 96	
	<b>11 989</b>

<b>Produits constatés d'avance</b>	
CNDS	3 667
Conseil général	10 015
Subvention ville d'Amilly	84 226
Licences cotisations 2013-2014	8 533
Agefos	3 689
	<b>110 130</b>

### Aide de la municipalité :

Cette aide n'a pu être entièrement chiffrée.

Mise à disposition gratuite des installations sportives.

Mise à disposition des bureaux et de la salle de réunion de la Maison des Sports.

Prêt de la salle Jean Vilar, de la salle des terres Blanches, de la Maison Taraud et de la

Pailletterie, salle de réunion ancienne gare du Service des Sports

Possibilité d'emprunt du minibus pour les déplacements.

Possibilité de faire appel à l'imprimerie municipale pour nos affiches et gros tirages.

Aide matérielle du service des sports.

Mise à disposition par la mairie de personnel municipal est de 6 459 €.

### Aide du Conseil Général :

Nombreux lots et coupes.

### Aide bénévole :

De nombreux bénévoles participent au bon fonctionnement de l'association. Il est très difficile d'évaluer financièrement cette aide.



FEVRIER 2015

Rapports du commissaire aux comptes

ORCOM

RAPPORT SPECIAL

**J3 SPORTS AMILLY**

Mairie

45200 AMILLY

\*\*\*\*\*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES****Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation****des comptes de l'exercice clos le 31 Août 2014**

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

**Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Villemandeur, le 06 Février 2015

Le Commissaire aux Comptes  
*ORCOM ET ASSOCIES*B. DESBOIS  
Associé Mandataire Social  
Commissaire aux Comptes